



SIIC DE PARIS : RESULTATS DU VOTE DES RESOLUTIONS – ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 28 MAI 2014

Paris, le 12 juin 2014

L'assemblée générale mixte des actionnaires de la société SIIC de Paris s'est réunie le mercredi 28 mai 2014 à 15h00 à l'Hôtel Westminster, 13 rue de la Paix à Paris (75002), sous la présidence de Monsieur Ignacio BAYÓN MARINÉ, Président Directeur Général.

- Nombre d'action composant le capital social : 43.096.988
- Nombre d'actions ayant le droit de vote : 43.074.953
- Nombre d'actionnaires présents et représentés : 158
- Quorum : 91,86%
- Nombre de voix présentes et représentées lors du vote des résolutions soumises à l'assemblée générale ordinaire* : 39.570.371
- Nombre de voix présentes et représentées lors du vote des résolutions soumises à l'assemblée générale extraordinaire* : 39.570.601

* Conformément aux dispositions légales, les votes en AGO sont exercés par les usufruitiers et les votes en AGE par les nus propriétaires.

RESOLUTIONS		RESULTAT	SUFFRAGES EXPRIMES			POUR		CONTRE		ABSTENTION	
			Actions	% du capital	Total voix	Voix	%	Voix	%	Voix	%
1.	Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2013	Adoptée	39.570.371	91,82 %	39.570.371	39.570.067	99,999 %	0	0,000 %	304	0,001 %
2.	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013	Adoptée	39.570.371	91,82 %	39.570.371	39.570.067	99,999 %	0	0,000 %	304	0,001 %
3.	Rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce et approbation desdites conventions	Adoptée	39.570.371	91,82 %	39.570.371	39.556.266	99,964 %	56	0,000 %	14.049	0,036 %
4.	Affectation du résultat et mise en distribution du dividende	Adoptée	39.570.371	91,82 %	39.570.371	39.570.067	99,999 %	0	0,000 %	304	0,001 %
5.	Quitus aux membres du Conseil d'administration et aux Commissaires aux comptes	Adoptée	39.570.371	91,82 %	39.570.371	39.569.657	99,998 %	0	0,000 %	714	0,002 %
6.	Renouvellement du mandat de Monsieur FEFFER en qualité de censeur	Adoptée	39.570.371	91,82 %	39.570.371	39.239.072	99,163 %	330.995	0,836 %	304	0,001 %
7.	Autorisation à donner au Conseil d'administration dans le cadre d'un nouveau programme de rachat par la Société de ses propres actions	Adoptée	39.570.371	91,82 %	39.570.371	39.238.511	99,161 %	331.106	0,837 %	754	0,002 %
8.	Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	Adoptée	39.570.601	91,82 %	39.570.601	39.234.148	99,150 %	335.699	0,848 %	754	0,002 %
9.	Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet d'émettre, par voie d'offre au public, des actions de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	Adoptée	39.570.601	91,82 %	39.570.601	39.223.321	99,122 %	346.526	0,876 %	754	0,002 %

RESOLUTIONS		RESULTAT	SUFFRAGES EXPRIMES			POUR		CONTRE		ABSTENTION	
			Actions	% du capital	Total voix	Voix	%	Voix	%	Voix	%
10.	Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration, en cas d'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ou de toutes valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société, de fixer le prix d'émission selon les modalités fixées par l'Assemblée Générale	Adoptée	39.570.601	91,82 %	39.570.601	39.223.377	99,123 %	346.470	0,876 %	754	0,001 %
11.	Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet, en cas d'augmentation de capital avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'augmenter le nombre de titres à émettre	Adoptée	39.570.601	91,82 %	39.570.601	39.238.115	99,160 %	331.557	0,838 %	929	0,002 %
12.	Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet d'émettre, par une offre visée à l'article L. 411-2 II du Code monétaire et financier, des actions de la Société et des titres de capital donnant accès à des actions de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	Adoptée	39.570.601	91,82 %	39.570.601	39.217.863	99,109 %	352.434	0,891 %	304	0,000 %
13.	Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions de la Société, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	Adoptée	39.570.601	91,82 %	39.570.601	39.554.779	99,960 %	15.108	0,038 %	714	0,002 %
14.	Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles réservées aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise par application des dispositions de l'article L.225-129-6 alinéa 1 du Code de Commerce ; délégation de pouvoirs au Conseil d'administration en vue de fixer les modalités de l'émission des actions nouvelles et réaliser l'augmentation de capital	Rejetée	39.570.601	91,82 %	39.570.601	1.310.359	3,311 %	25.490.400	64,418 %	12.769.842	32,271 %

RESOLUTIONS		RESULTAT	SUFFRAGES EXPRIMES			POUR		CONTRE		ABSTENTION	
			Actions	% du capital	Total voix	Voix	%	Voix	%	Voix	%
15.	Limitation globale des délégations et autorisations d'augmentation de capital	Adoptée	39.570.601	91,82 %	39.570.601	39.225.476	99,128 %	344.411	0,870 %	714	0,002 %
16.	Pouvoir à conférer au Conseil d'administration en vue de la réalisation de l'augmentation de capital	Adoptée	39.570.601	91,82 %	39.570.601	39.555.891	99,963 %	13.956	0,035 %	754	0,002 %
17.	Pouvoirs en vue des formalités	Adoptée	39.570.601	91,82 %	39.570.601	39.570.297	99,999 %	0	0,000 %	304	0,001 %